

Initiatives ministérielles

M. Hawkes: Monsieur le Président, j'aimerais, avec le consentement unanime de la Chambre, revenir à la question de la présentation de rapports de comités. Je crois qu'un tel consentement existe.

Le président suppléant (M. Paproski): La chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Accepté, et il en est ainsi ordonné.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE COMITÉ DE SÉLECTION**CINQUANTE-DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION**

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le cinquante-deuxième rapport du Comité de sélection, conformément au paragraphe 113(1) du Règlement. Ce rapport, qui a trait aux membres d'un comité législatif, est réputé adopté dès sa présentation.

[Note de l'éditeur : Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

CINQUANTE-TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): J'ai aussi l'honneur de présenter le cinquante-troisième rapport du Comité de sélection, lequel a trait aux membres du Comité spécial des transports. Si la Chambre y consent, je propose, appuyé par le député de Glengarry—Prescott—Russell, que le cinquante-troisième rapport du Comité de sélection soit adopté.

Le président suppléant (M. Paproski): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION**MESURE MODIFICATIVE**

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-40, Loi concernant la radiodiffusion et modifiant certaines lois en conséquence et concernant la radiocommunication,

dont le comité législatif a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions nos 8 et 10 de M^{me} Finestone (p. 14956) et de la motion n° 9 de M. Waddell (p. 14956).

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, le groupe de motions à l'étude comprend la motion n° 7 que je résume en une seule phrase. Aux termes de l'amendement, les ressources utilisées pour la programmation doivent être principalement canadiennes, et la programmation des diffuseurs doit aussi être principalement canadienne.

Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que non seulement nous voulons que les producteurs, les directeurs, les écrivains, les comédiens soient tous canadiens, mais nous voulons voir également, en fin de compte, une émission canadienne à nos écrans. Autrement dit, nous voulons voir le Canada à la télévision. Nous voulons vivre nos joies, voir nos merveilles, connaître notre bonheur et vivre nos controverses, nos conflits, nos peines et nos chagrins. Nous voulons voir le cœur et l'âme du Canada sur nos écrans de télévision. C'est essentiellement ce que nous propose ce projet d'amendement.

C'est merveilleux de pouvoir penser, sur le plan de l'emploi et de la créativité, que des Canadiens oeuvrent dans cette industrie, et qu'ils visent le marché canadien, et pas uniquement le marché international, mais il faut avoir le sentiment que le produit final est bel et bien canadien et qu'il reflète, et notre culture et notre pays.

C'est pour cette raison que j'espérais voir notamment le nom de l'Office national du film figurer dans le projet de loi C-40 parce que cet organisme est un trésor, comme l'a rappelé mon collègue de Halifax. L'ONF est l'une des grandes institutions canadiennes qui s'est développée au fil des ans et sa production, ses oeuvres, devraient passer sur nos écrans de télévision, non pas seulement à Radio-Canada, mais également aux réseaux CTV et Global, à toutes les stations indépendantes. C'est la voie que nous devons emprunter. On devrait offrir cette possibilité à l'Office national du film. Le projet de loi C-40 ne fait rien en ce sens.

On dit souvent que nous passons beaucoup de temps à écouter la radio et à regarder la télévision au Canada et que c'est très mauvais. On a assuré, et quelqu'un l'a peut-être déjà rappelé avant moi, que la télévision était le principal loisir des Canadiens. Je ne sais pas si c'est une bonne chose, mais c'est vrai. Je peux aussi vous dire que nous passons en moyenne plus de 24 heures par semaine devant la télévision. Je ne crois pas qu'il y ait là de quoi être fier. Les Canadiens tireraient avantage de loisirs plus variés. Passer tant de temps devant le petit écran, c'est beaucoup trop.